

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5116
23 avril 1962
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE CONCERNANT
LES POUVOIRS DU REPRESENTANT ET DU REPRESENTANT SUPPLEANT DE L'INDE AU
CONSEIL DE SECURITE

Conformément aux articles 14 et 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de faire savoir qu'il a reçu du Premier Ministre et Ministre des affaires extérieures de l'Inde un télégramme du 23 avril 1962 indiquant que M. V. K. Krishna Menon, Ministre de la défense, et M. C. S. Jha ont été nommés représentant et représentant suppléant de l'Inde, respectivement, pour participer aux séances du Conseil de sécurité consacrées à la question du Cachemire.

De l'avis du Secrétaire général, ce télégramme constitue des pouvoirs suffisants.

